

LES TEMPS D'ECHANGES PRIVILEGES

► LE CONSEIL DE LA VIE SOCIALE (CVS)

Le conseil associe les représentants des résidents et leurs familles à la vie de l'établissement, il donne son avis et peut faire des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement. Il se réunit trois fois par an et toutes les familles de résidents sont invités à y participer !

LA VIE INSTITUTIONNELLE

► LA COMMISSION QUALITE

Composée de divers membres de l'établissement et présidée par le Directeur. Elle est au coeur de la démarche qualité, elle représente l'organe de traitement des fiches d'événements indésirables ainsi que toutes les questions en lien avec la qualité (soin, restauration, animation...)

LE FINANCEMENT DE L'ETABLISSEMENT

-**Tarif hébergement** : l'établissement étant public et habilité à l'aide sociale, son montant est déterminé chaque année par le Département. Ce tarif est payé par le résident, mais peut-être pris en charge par l'aide sociale du Département

-**Tarif Dépendance** : il est déterminé selon le niveau de dépendance (GIR) de chaque résident. Le montant est arrêté par le Département

-**Tarif des soins** : Ce tarif est entièrement versé par l'Assurance Maladie à l'Ehpad via l'ARS

En 2023

-Le tarif hébergement est de 67,33€ .

-Le tarif dépendance :

- **GIR 1/2** : 19,35€ soit un total de 86,68€
- **GIR 3/4** : 12,28€ soit un total de 79,61€
- **GIR 5/6** : 05,21€ soit un total de 72,54€

VOTRE AVIS NOUS INTERESSE

De nombreuses solutions vous permettront de nous faire part de vos suggestions :

- De vive voix auprès de la Direction et/ou des référents
- En nous faisant part de vos suggestions dans les boîtes aux lettres prévues à cet effet
- En participant au Conseil de la Vie Sociale
- En remplissant chaque année notre enquête de satisfaction

ANNEXES DISPONIBLE A L'ACCUEIL

Depuis la loi du 02 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, notre établissement s'inscrit dans une démarche qualité formalisé par plusieurs documents :

- 1-Projet d'établissement
- 2-Charte des Droits et Libertés de la personne accueillie
- 3-Contrat de séjour
- 4-Règlement de fonctionnement



L'établissement vous accueille du
Lundi au Vendredi de 9h00 à 16h00.

PARKING POUR PERSONNES HANDICAPÉES DISPONIBLE.

Chaque personne accueillie est unique et nous travaillerons à construire, avec vous et vos proches, un projet de vie individualisé.

NOUS RESTONS À VOTRE ÉCOUTE ET À
VOTRE SERVICE,



EHPAD PUBLIC INTERCOMMUNAL UN JARDIN ENSOLEILLE



**5, Route de Caireval - BP 8
13410 Lambesc**



04.42.92.72.14



direction@unjardinensoleille.fr

BIENVENUE !

La Direction et l'ensemble des équipes vous souhaitent la bienvenue.

Ce dépliant contient une série de renseignements qui peuvent vous être utiles pour préparer ou faciliter une arrivée dans notre établissement, ce qui vous permettra également de le découvrir.

Soyez assuré que l'ensemble du personnel qui sera amené à vous entourer et vous accompagner au quotidien, mobilisera tout son savoir-faire, son professionnalisme et toute son attention pour que vos conditions de vie soient les plus agréables et sécurisantes possibles.

Nos fonctions et missions sont basées essentiellement sur le respect des principes édictés par la Charte des droits et libertés de la personne accueillie.

Toutes informations complémentaires peuvent vous être fournies sur votre demande.



NOS VALEURS



CHARTRE DE LA BIENTRAITANCE EHPAD

INTERCOMMUNAL "UN JARDIN ENSOLEILLÉ"

Bienveillant tu seras

(dans tes attitudes, tes propos, ton savoir être...)

Intègre tu devras

(dans la loyauté, la confidentialité...)

Ecoutez tu sauras

(par l'écoute active, la reformulation...)

Non agressif tu seras

(par ton langage, tes gestes doux et chaleureux, ton regard attentif...)

Tolérant tu apprendras

(dans le respect des habitudes de vie, des différences, des croyances, de l'histoire de vie de chacun...)

Respectueux tu resteras

(dans la dignité du résident, l'intimité, son rythme...)

Attentif tu seras

(à la sécurité du résident, ses besoins, son ressenti, sa fin de vie...)

Indulgent tu seras

(dans l'acceptation des différences, dans ta prise de recul...)

Transmission tu échangeras

(dans ton savoir-faire, dans les informations...)

Animations tu feras

(pour apporter plus de vie, plus de joie...)

Renouer les liens de confiance tu chercheras

(avec les résidents, les familles, entre les professionnelles...)

Communication tu adapteras

(la liberté d'expression pour chacun, la communication verbale et non verbale, dans la prise en compte des pathologies...)

Empathie tu auras

(dans ton écoute, dans ton attitude, dans ton sourire..)

SITUATION GEOGRAPHIQUE




Ouvert depuis le 1er juillet 1994, notre établissement situé au coeur de la ville de Lambesc, une agréable ville au riche passé historique, jouie d'une situation privilégiée, agrémenté d'un joli jardin clos.


Situé dans le département des Bouches-du-Rhône en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, à 16km de Salon de Provence et à 20km d'Aix en Provence, cette commune de 9 500 habitants comblera toutes vos attentes



LES INTERVENANTS DE L'ETABLISSEMENT

-**Directeur** : M. GAUTHIER Michel

-**Service généraux** (restauration, services techniques, lingerie)   

-**Services des soins** (médecin coordonnateur, ergothérapeute, assistante de soin en gérontologie, aide-soignantes, infirmières, supervisés par un cadre de santé, et une IDEC) 

-**Pôle d'Activités et de Soins Adaptés** (PASA) 

-**Service animation** 

-**Service de Soins Infirmiers à Domicile** (SSIAD) 